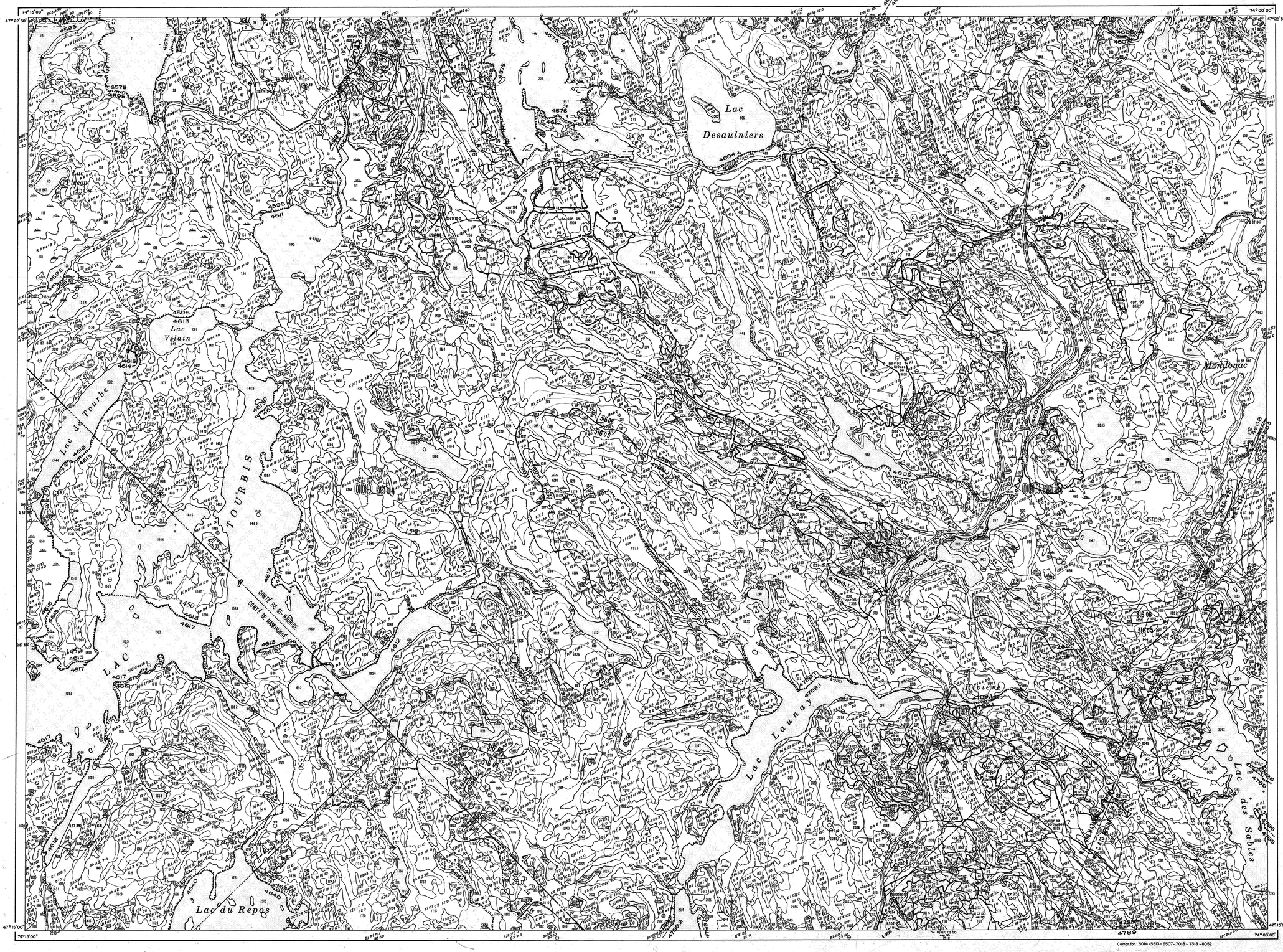

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de sécurité
Coupe par mortalité (dépérissement ou épidémie)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les lisières boisées (écotones libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent eu perturbations et sont uniques de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Symbole	Symbole	Symbole
Résineux	R		
— — de sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (SE)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (SPB)		
— — — à pin gris	R (SPG)		
— — — à pin gris	R (SPG)		
— — — à thuya (cèdre)	R (ST)		
— — — à mélèze	R (SL)		
— — — à peuplier	R (SPe)		
— — — à bouleau	R (SB)		
Pessière	P		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P (E)		
— — — à thuya (cèdre)	P (ST)		
— — — à mélèze	P (SL)		
— — — à peuplier	P (SPe)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	P (SPB)		
— — — à pin gris	P (SPG)		
— — — à sapin et/ou épinette	P (S)		
— — — (plantation d'épinette blanche)	P (S)		
— — — (plantation d'épinette noire)	P (E)		
— — — (plantation d'épinette rouge)	P (E)		
Sapinière	S		
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (SE)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (SPB)		
— — — à pin gris	S (SPG)		
— — — à pin gris	S (SPG)		
— — — à mélèze	S (SL)		
— — — (plantation de sapin baumier)	S (B)		
Pinède à pin blanc	PB		
— — — avec pin rouge	PB (PR)		
— — — avec épinette noire ou rouge (épinette occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PE)		
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (ST)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (SE)		
— — — — avec mélèze	PB (SL)		
— — — — avec peuplier	PB (SPe)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PB (SPB)		
— — — — avec pin gris	PB (SPG)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)		
— — — (plantation)	PB (P)		
Pinède à pin gris	PG		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (SE)		
— — — — avec mélèze	PG (SL)		
— — — — avec peuplier	PG (SPe)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (SPB)		
— — — — avec pin gris	PG (PG)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)		
— — — (plantation)	PG (P)		
— — — Plantation de pin sylvestre	PS		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (ST)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (SE)		
— — — à mélèze	C (SL)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (SPB)		
— — — à pin gris	C (SPG)		
— — — à peuplier	C (SPe)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation de thuya)	C (ST)		
Pruchière	PR		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)		
— — — à thuya (cèdre)	PR (ST)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (SE)		
— — — à mélèze	PR (SL)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	PR (SPB)		
— — — à pin rouge	PR (PR)		
— — — à pin gris	PR (SPG)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	PR (S)		
— — — (plantation)	PR (P)		
MÉLÈZE	L		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	L (SL)		
— — — à thuya (cèdre)	ML (ST)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (SE)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	ML (SPB)		
— — — à pin rouge	ML (PR)		
— — — à pin gris	ML (PG)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)		
— — — (plantation de mélèze européen)	ML (L)		
— — — (plantation de mélèze japonais)	ML (L)		
— — — (plantation de mélèze brun)	ML (L)		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Symbole	Symbole	Symbole
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec épinette	F1 (S)	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BS (S)	BS (S)	BS (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BS (E)	BS (E)	BS (E)
— — — — avec pin blanc	BS (PB)	BS (PB)	BS (PB)
— — — — avec pin rouge	BS (PR)	BS (PR)	BS (PR)
— — — — avec résineux	BS (R)	BS (R)	BS (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)	BJ (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière avec résineux	C (R)	C (R)	C (R)
Pruchière résineuse	P (R)	P (R)	P (R)
Mélèzes à feuillus tolérants	ML (F)	ML (F)	ML (F)
— — sur station humide	ML (F)	ML (F)	ML (F)

FEUILLUS (groupements)

	Symbole	Symbole	Symbole
Feuillus	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences humides	F		
(plantation)	F		
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B		
— — — bouleaux jaunes	B		
Peuplier	Pe		
Érablière rouge	E (R)		
Érablière	E		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)		
— — — bouleaux jaunes	E (B)		
— — — peuplier	E (Pe)		
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)		
— — — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)		
Plantation de feuillus	F		
— — de bouleau jaune	F (BJ)		
— — de peuplier	F (Pe)		
— — de peuplier hybride	F (Pe)		
— — de frêne d'amérique	F (F)		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe totale
Excédent légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche couverts
⊖ 18 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	SD 50 (cm)
10 (ans)	0-20 cm	70-30 (cm)	30-50 (cm)
20	21-40	80-30	50-80
30	41-60	90-30	80-50
40	61-80	100-50	80-50
50	81-100	120-50	80-50
60	101 et plus	150-70	80-50

FORÊT HÉTÉROENNE

Jeune indépendant: Peuplé dominance de haut tolérante, majorité des tiges entre D et 30 cm.
Autres peuplements majorité des tiges entre 10 et 30 cm.
Vieux indépendant: Peuplé dominance de haut tolérante, majorité des tiges plus de 30 cm.
Autres peuplements majorité des tiges en plus de 30 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	sapin
Moyenne	31 à 60 %	F
Forte	61 à 75 %	F
Abrupte	76 % et plus	F

Superficie entourée de pentes > 0 %
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fonds publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 (S) 50 H D
- S — désignation
- (E) — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- (S) — classe d'origine
- 50 — densité
- H — classe de hauteur
- D — classe de drainage
- S — sous groupe d'essences
- — groupement d'essences

R C3 (+R) 01
- R — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- (+R) — classe de densité
- 01 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC W. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1997; Année de publication: 1998; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 43
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 000 09 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 316 08
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 43 900*
Division de recensement: 43
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4596 *
Région écologique: 7a2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 690 MATAWINIE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-O-10	31-O-9	31-O-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-7	31-O-8	31-P-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-2	31-O-1	31-P-4	

31 O/8 S.E.

Compt. for.: 5014-5513-6507-7018-7518-8052

À jour: avril 1998